

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

RÉUNION RÉGULIÈRE DU MERCREDI 1^{er} MARS 2023

Réunion régulière du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, tenue le mercredi 1^{er} mars 2023, à 19 h 15, au centre administratif de Baie-Saint-Paul, à laquelle sont présents et forment quorum :

PRÉSENCES		Présent	Absent
Membres parents d'un élève			
	Lucie Dufour	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Nancy Falardeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sandra Fortin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lucie Maltais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lynda Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres du personnel			
	Mélanie Buteau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Sébastien Garneau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jean-François Giroux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres de la communauté			
	Sylvain Beaudry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Émilie Dufour	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Richard Gobeil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Antoine Laflamme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Andréanne Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres gestionnaires			
	Simon Gagné, directeur général adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Michèle Moreau, secrétaire générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Martine Vallée, directrice générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. Elle s'assure que la procédure de convocation a été respectée et que tous ont reçu la documentation. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

CA : 174-23

ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Fortin et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à l'adoption du projet d'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2022 ET SUIVIS

L'adoption des procès-verbaux des 26 octobre 2022 et 9 novembre 2022 et les suivis sont reportés à la prochaine séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022

La direction générale présente le rapport annuel 2021-2022. Le rapport a été transmis au ministère de l'Éducation. La version complète est disponible sur le site web du centre de services scolaire.

CA : 175-23

STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2023-2024

CONSIDÉRANT le dépôt de la structure administrative effectué à la séance de travail du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les discussions, les réflexions et les enjeux discutés avec les membres du conseil d'administration lors de cette séance de travail;

CONSIDÉRANT la consultation des associations du personnel cadre;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 85 du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs*, le conseil d'administration doit approuver les plans d'effectifs du personnel cadre;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Tremblay et **RÉSOLU** unanimement de :

- **ADOPTER** la structure administrative concernant les emplois de cadres d'écoles et de centres et la structure administrative concernant les emplois d'administrateurs telles que présentées.

CA : 176-23

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

CONSIDÉRANT l'obligation imposée au centre de services scolaire par l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir un calendrier scolaire des écoles ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des instances concernées;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la directrice générale et du directeur des Services éducatifs;

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Fortin et **RÉSOLU** unanimement de :

- **ADOPTER** le calendrier scolaire 2023-2024 tel que déposé.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CA : 177-23

ADHÉSION À L'UNION RÉCIPROQUE D'ASSURANCE SCOLAIRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT les hausses importantes des primes des assureurs privés pour les protections d'assurance responsabilité civile depuis les cinq dernières années;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'étude actuarielle de faisabilité d'un regroupement de 62 centres de services scolaires et commissions scolaires démontrant la faisabilité et la viabilité d'une assurance autogérée sous la forme d'une union réciproque (ci-après : l'union) prévue à la *Loi sur les assureurs* (RLRQ., c. A-32.1);

CONSIDÉRANT que les analyses actuarielles démontrent que la viabilité de l'union repose sur un engagement des membres pour une première période de cinq ans;

CONSIDÉRANT que la participation à l'union constitue un niveau de protection au moins équivalent à celui du marché privé ;

CONSIDÉRANT que les primes à prévoir sur les cinq ans seront équivalentes ou moindres en estimant les augmentations à prévoir des assureurs privés et que l'union aura ainsi accumulé un fonds de réserve important pour sa pérennité;

CONSIDÉRANT que chaque membre de l'union doit désigner un représentant parmi les cadres et hors cadres de son organisation pour le représenter;

CONSIDÉRANT le projet de convention des membres proposée;

IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Dufour et **RÉSOLU** unanimement de :

- **ADHÉRER** à l'union réciproque pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028;
- **AUTORISER** madame Martine Vallée, directrice générale, à signer la convention des membres pour et au nom du centre de services scolaire et de prendre toutes mesures ou actions nécessaires à y donner plein effet;
- **DÉSIGNER** madame Stéphanie Marcotte, directrice du Service des ressources financières et des technologies de l'information, à titre de représentante du Centre de services scolaire de Charlevoix.

CA : 178-23

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE DIVULGATION DES ACTES RÉPRÉHENSIBLES

CONSIDÉRANT la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* qui impose la mise en place d'une procédure de divulgation par le personnel ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT le projet de *Règlement sur la procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles* ;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique a étudié le projet proposé et recommande son adoption ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déléguer à la Direction générale le pouvoir de modifier ce Règlement, s'il y a lieu ;

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Falardeau et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **ADOPTER** le projet de *Règlement sur la procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles* tel que proposé;
- **DÉLÉGUER** à la Direction générale le pouvoir de modifier ce Règlement, s'il y a lieu.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre extraordinaire se tiendra le mardi 21 mars 2023, à 19 h, par visioconférence. Et la prochaine séance régulière aura lieu le mercredi 28 juin prochain, à 19 h 15, au centre administratif de La Malbaie.

CA : 179-23

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 10, **IL EST PROPOSÉ** par madame Sandra Fortin et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de l'assemblée, les points à l'ordre du jour ayant tous été traités.

Lucie Maltais, présidente

Michèle Moreau, secrétaire générale